



**UN COMITÉ
DE QUARTIER**

=

**UNE FORCE DE
PROPOSITIONS**

- 🗑 Le mot de bienvenue du Président.
- 🗑 Rapport d'activité 2019 par René BLADIER : **Approbation**
- 🗑 Rapport financier 2019 par Claude COMPARET : **Approbation**.
- 🗑 Intervention de Claude ALLET représentant de l' association « **Eau Secours 30** » et délégué auprès de l'Agglo sur le thème: *Eau potable et le suivi du contrat avec le nouveau délégataire.*
- 🗑 Intervention Claude COMPARET sur l'aménagement des Terres de Rouvière, vision, devenir du site.
- 🗑 Intervention d'Elisée BAUDUIN sur la fibre, éligibilité et délai prévisible de raccordement.
- 🗑 Feuille de route 2020.
- 🗑 Echange avec les **Élus**.
- 🗑 Appel à Candidatures et **Approbation**.
- 🗑 Honneur et remise de récompense à notre *administratrice* : **Anne Marie QUIOT** par **Mr le Maire de Nîmes, J.P FOURNIER**.
- 🗑 Conclusion du **Président**.



ORDRE DU JOUR



Membres du Conseil D'Administration

Claude AYME

Thérèse BACCHETTO

Elisée BAUDUIN

René BLADIER

Claude COMPARET

Bruno COPPOLA

Thierry HERRISSAN

Paul LARHER

Henriette MERCIER

Danielle NICOLA

Michèle PONGY

Anne Marie QUIOT

Gilbert RAYNAL



LES BÉNÉVOLES

offrent gratuitement

leur temps

leur énergie

et tous les frais que cela
implique.

En aucun cas ils ne sont
indemnisés et aucun
avantage ne leur est offert.

Leurs seuls salaires sont
votre respect votre
reconnaissance et vos
remerciements



LA VOIX DU QUARTIER

COMITE DE QUARTIER DE LA GAZELLE-ROUTE D'UZES

LES SUGGESTIONS SONT
TOUJOURS BIENVENUES

Mais avant de
critiquer un bénévole,
assurez-vous de
pouvoir le remplacer!



Par : René BLADIER



RAPPORT D'ACTIVITE 2019



-  Le **Conseil d'Administration** s'est réuni 9 fois au cours de l'année.
-  Plusieurs réunions avec des représentants de la mairie et **Marc TAULELLE** *adjoint au Maire et Président du Conseil de Quartier.*
-  Publication de journaux « la voix du quartier »
-  Mise en sécurité du trottoir emprunté par les enfants de la maternelle lors de déplacements en bus.
-  Réfection des chaussées et trottoirs.
-  Terrain de boules à Calvas.
-  Déplacement de l'arrêt bus KLEBER et mise en conformité.
-  **ORGANISATION DE LA FETE DU QUARTIER :**
Conjointement avec l'**APE** (**A**ssociation des **P**arents d'**E**lèves)
-  **PARTICIPATION AU CONCOURS DE BOULES DU CLAPAS.**



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Par : René BLADIER



 **Modification Arrêt Kléber + Parking**

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Par : René BLADIER



 **Modification Arrêt Kléber + Parking**



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Par : René BLADIER



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Par : René BLADIER



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Par : René BLADIER



FIN non exhaustive ...

BILAN FINANCIER 2019



Par : Claude COMPARET

Cpt Exploitation 2019	Débit	Crédit	Résultat
AG 2018	329,39 €		- 329,39 €
Tournoi de Boules	120,00 €		- 120,00 €
Fête Quartier	603,91 €		- 603,91 €
Théâtre	166,61 €		- 166,61 €
Assurances	193,19 €		- 193,19 €
Libéralités	987,12 €		- 987,12 €
Fourniture & Matériel	282,46 €		- 282,46 €
Cotisations ADH		1525,00 €	1525,00 €
Soutiens		350,00 €	350,00 €
Dons	50,00 €		- 50,00 €
Subventions		300,00 €	300,00 €
V D Q	504,00 €		- 504,00 €
3 000 Exemplaires			
Total	3236,68 €	2175,00 €	- 1061,68 €

Actifs	30/11/18	30/11/19	Variation
Compte Courant	5191,31 €	4997,04 €	- 194,27 €
Caisse	100 €	0,00 €	- 100,00 €
<u>Chèques :</u>			
Crédit	0,00 €	100,00 €	100,00 €
Débit	- 42,00 €	- 909,41 €	- 867,41 €
Total :	5249,31 €	4187,63 €	- 1061,68 €

ADHERENTS 2018

176 adhérents à jour de leur cotisation

ADHERENTS 2019

172 adhérents à jour de leur cotisation



INTERVENTION D'UN MEMBRE DE L'ASSOCIATION

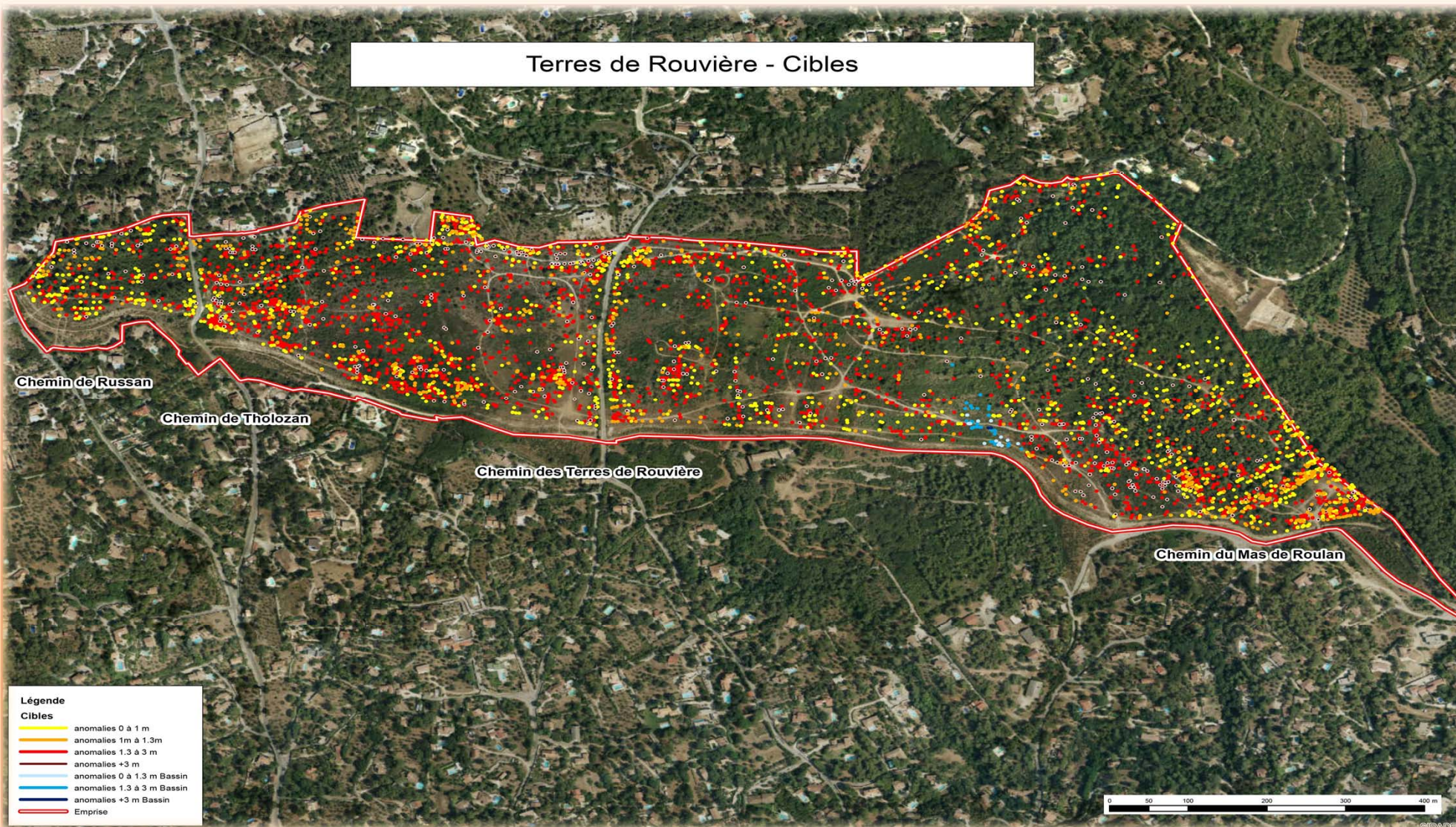
« EAU SECOURS 30 »

Monsieur Claude ALLET



TERRES DE ROUVIERE

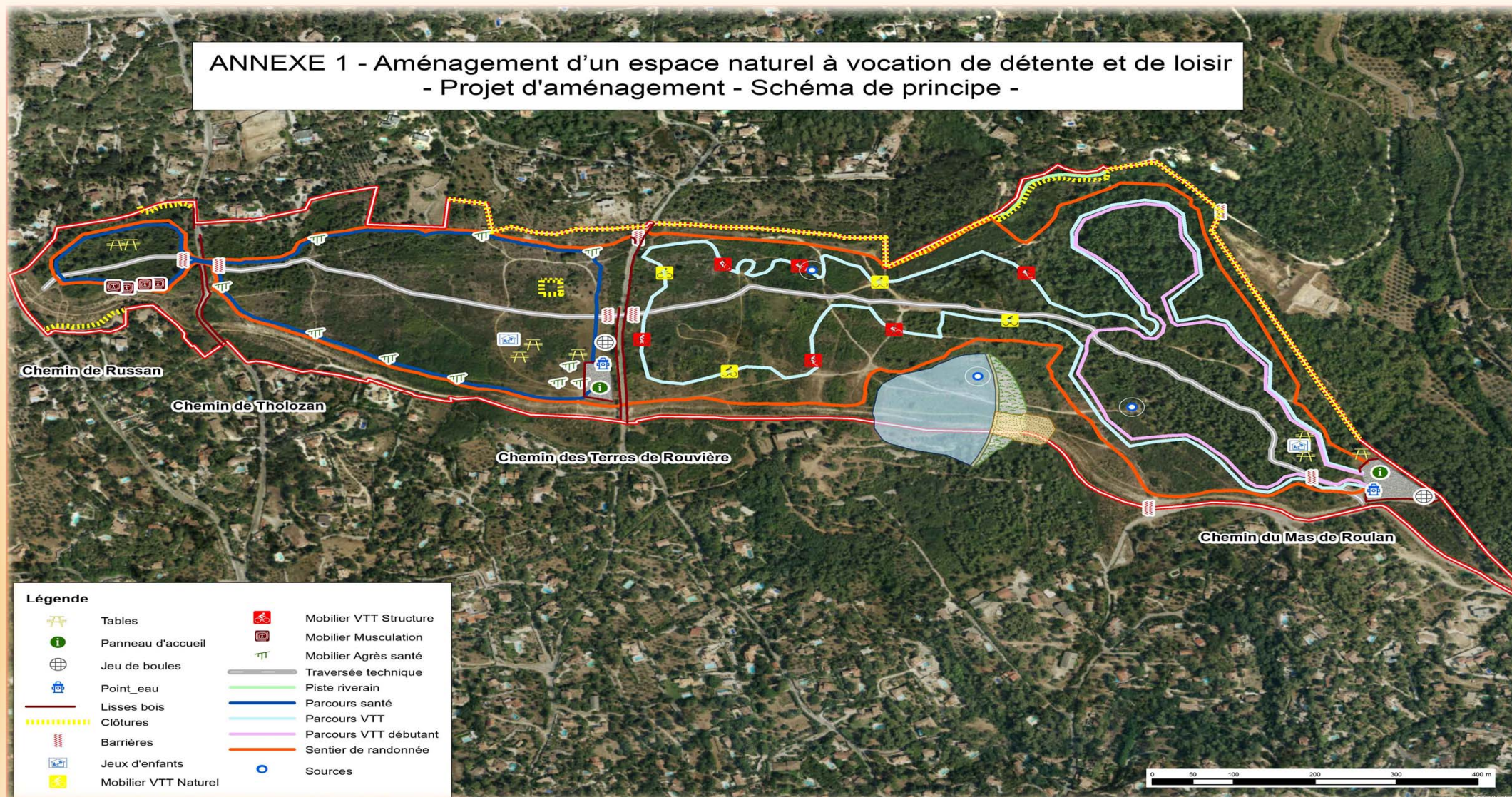
Par : Claude COMPARET



TERRES DE ROUVIERE

Par : Claude COMPARET

ANNEXE 1 - Aménagement d'un espace naturel à vocation de détente et de loisir - Projet d'aménagement - Schéma de principe -



AMENAGEMENT-NUMERIQUE.gouv.fr

La GAZELLE

Par : Elisée BAUDUIN



Le 16 octobre 2019, à l'occasion d'une conférence de presse consacrée au numérique, Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont réalisé un 3ème point d'étape sur l'avancée de la couverture numérique du territoire.

A cette occasion, Julien Denormandie a notamment rappelé que l'accès à l'Internet très haut débit et à une couverture mobile de qualité était plus que l'accès à des infrastructures numériques : il s'agit d'un tremplin pour le développement économique, social et touristique des territoires.



La GAZELLE et la FIBRE OPTIQUE

Le Département a confié à ALTICE France – SFR, la construction du réseau WiGard Fibre, le réseau public Très Haut Débit (THD) par fibre optique jusqu'à l'utilisateur.

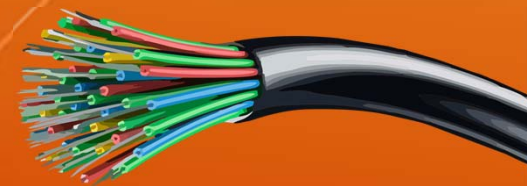
Cette délégation de service public est entrée en vigueur le 14 août 2018, pour une durée de 25 ans.

Le lancement du déploiement du THD a été officialisé le 17 septembre 2018 par convention entre le Département du Gard, représenté par son Président Denis Bouad, la société SFR Collectivités, représentée par Alain Weill, Président Directeur Général Altice France et le Directeur Général Altice Europe et en présence de Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires.

Pour la réalisation de cette mission, la société GARD FIBRE filiale de SFR FTTH a été constituée.



<http://wigardfibre.fr>



PREAMBULE

Vous allez entendre lors de mes explications à plusieurs reprises certains termes ou abréviations. Je vais donc vous traduire cela par l'utilisation d'une onomatopée ou en vérité d'un acronyme : Le FTTH (de l'anglais : *Fiber to the Home*, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »). C'est une technologie de raccordement de l'abonné en fibre optique de bout en bout, c'est à dire que la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

On peut utiliser aussi les termes suivants : desserte par fibre de l'abonné (DFA) ou fibre jusqu'à l'abonné.

Quelques Termes & Définitions à connaître

Un Noeud de Raccordement Optique ou N R O : est un local technique recevant les infrastructures d'un opérateur qui permettent de faire le lien entre le réseau national optique (backbone) et le réseau horizontal qui va vers les abonnés.

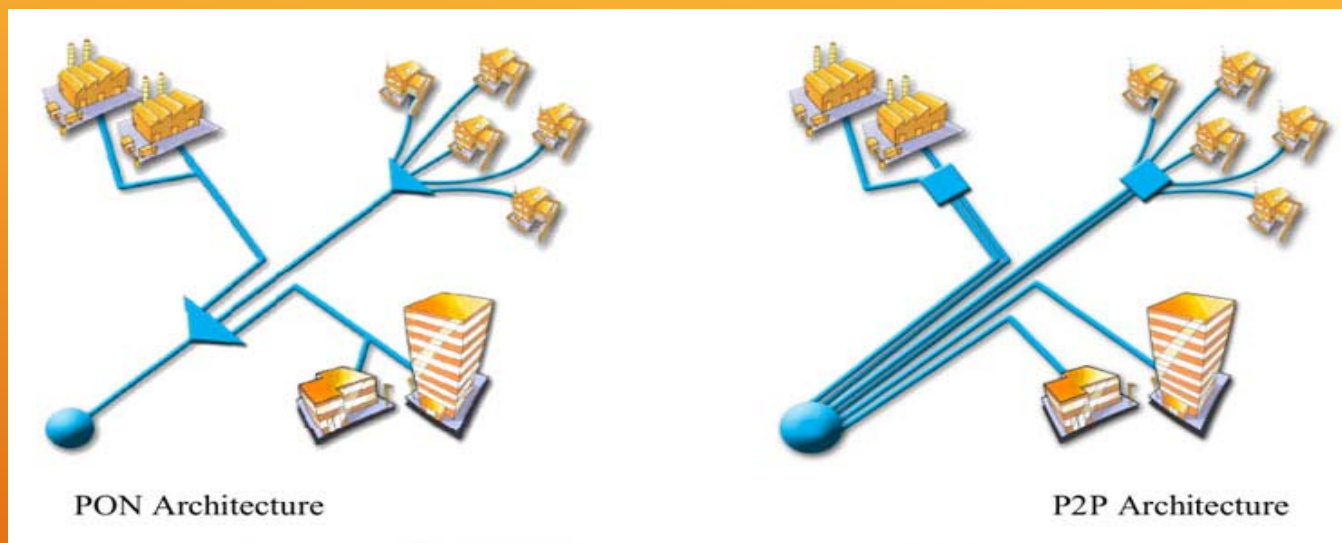
Il s'agit du point de concentration du réseau où l'accès des abonnés est activé.



Architectures des réseaux : FTTH

Plusieurs architectures coexistent pour raccorder le N R O à l'abonné.

Les principales sont le P.O.N et le P.2.P.



Un réseau FTTH se définit par un raccordement jusqu'à l'intérieur d'un logement depuis le raccordement optique de l'opérateur.

C'est la technologie actuellement déployée à travers la France par les opérateurs privés. Ce type de raccordement est destiné aux particuliers et aux PME.

Dans le cadre d'une architecture P O N, la fibre optique sera *partagée* entre les abonnés (32 ou 64 abonnés) alors que dans une architecture P 2 P chaque client disposera de sa fibre dédiée. *Cette dernière solution est peu utilisée car plus onéreuse.*

Comparaison entre FTTH et FTTLA

On constate que FTTH et FTTLA sont les deux technologies fibre qui se partagent l'essentiel du marché du Très Haut Débit en France. Mais quelles sont les différences entre eux pour l'utilisateur ?



Le FTTH peut être défini comme une connexion "100% fibre". On parle d'ailleurs de fibre "de point à point". En cela elle permet aux FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) d'exercer un contrôle sur les débits et d'augmenter la bande passante en cas de besoin. Le FTTH garantit une bonne stabilité de connexion et offre – théoriquement – des débits symétriques (vitesse en montée équivalente à la vitesse de descente).

En FTTLA, la terminaison finale est effectuée par câble coaxial, entraînant une perte de vitesse dans la transmission des données. Les offres d'accès à internet par FTTLA offrent ainsi des débits légèrement inférieurs au FTTH. Toutefois, même en FTTLA, la stabilité et la vitesse de la connexion restent largement supérieures aux box ADSL.

Si les débits descendants restent toujours satisfaisants en FTTH comme en FTTLA (jusqu'à 1Gb/s pour les deux), les écarts de débits sont plus importants en ce qui concerne le débit montant. Là où le FTTH offre des débits allant jusqu'à 1Gb/s chez quasiment tous les opérateurs, le FTTLA propose, un débit jusqu'à 200Mb/s, avec les offres Fibre de SFR.

Enfin, le FTTLA présente un petit avantage sur le FTTH : il n'est pas nécessaire d'effectuer de travaux dans son appartement et d'installer une prise optique.



Le déploiement de la fibre optique dans votre ville vous intéresse ?

Sachez que le régulateur des télécoms « **A R C E P** » [L'*Arcep*, c'est l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, au statut d'autorité administrative indépendante (AAI)] propose sur son site web une carte interactive qui vous permet de visualiser, commune par commune, l'état d'avancement de la couverture en ultra haut débit mobile & Fibre. De quoi vous donner, si vous allez bientôt pouvoir changer d'abonnement et bénéficier d'un débit bien supérieur à celui que vous avez.

Bien que l'état d'avancement de la couverture ne soit pas renseigné en temps réel, les mises à jour sont relativement régulières : la dernière date du **6 juin 2019**, avec des données du **31 mars 2019**. L'actualisation de la carte a permis d'ajouter une fonctionnalité très pratique : une vue prévisionnelle qui donne la possibilité de s'informer sur le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.

La carte des déploiements fibre (**FTTH**) vous permet de visualiser la couverture des communes en réseaux **FTTH**. En un clic sur une commune, vous pouvez accéder aux informations détaillées de couverture pour la commune visée. Lorsque la carte est zoomée au niveau du quartier, les adresses répertoriées par les différents opérateurs d'infrastructure sont affichées, représentées par une pastille, dont la couleur varie suivant l'état d'avancement du déploiement.

Attention, il s'agit d'une fonctionnalité encore expérimentale et les indications ne sont que théoriques : elles sont transmises par les porteurs de réseaux d'initiative privée et par l'Agence du numérique, qui pilote et met en œuvre le déploiement du **Plan France Très Haut Débit** pour les porteurs des réseaux d'initiative publique soutenus dans le cadre de ce plan.

Par ailleurs, il faut savoir que les travaux durent en général entre un an et un an et demi.



Carte des déploiements fibre

Dernière maj le 05 sept. 2019

Données au 30 juin 2019

T2 2019 ▾ Plan avec noms de rue ▾

Rechercher votre adresse

Informations

Navigation

© Mapbox © OpenStreetMap Improve this map

mapbox

100m

D 979

D 979

D 979

LA GAZELLE

Clinique Les
Sophoras

Immeuble FttH

- Études réalisées
- Programmé
- Raccordable sur demande
- En cours de déploiement
- Déployé (raccordable)

Mode de
vue

Carte des déploiements fibre

Dernière maj le 05 sept. 2019

Données au 30 juin 2019

T2 2019 ▾ Plan avec noms de rue ▾

Rechercher votre adresse

Informations

Navigation

30m

Mapbox © OpenStreetMap. Improve this map

mapbox

Chemin des Justices Vieilles

Chemin des Justices Vieilles

Impasse des Justices Vieilles

Montée des Alpes

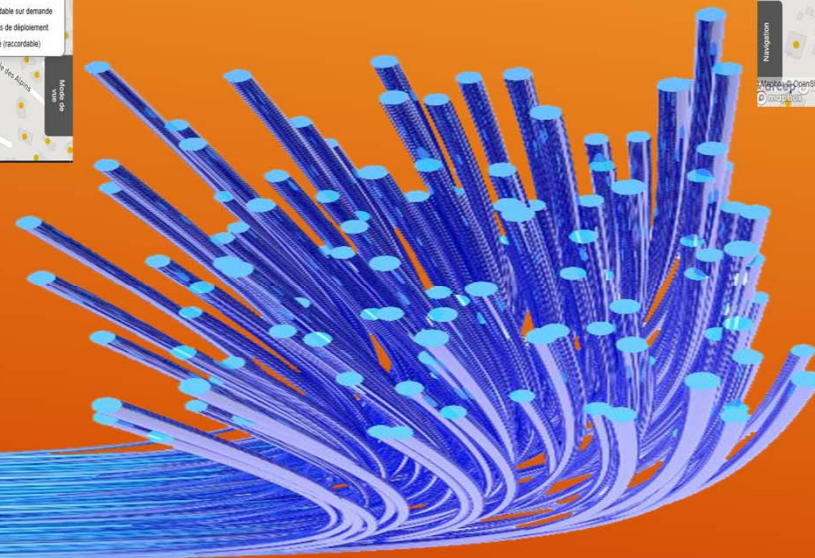
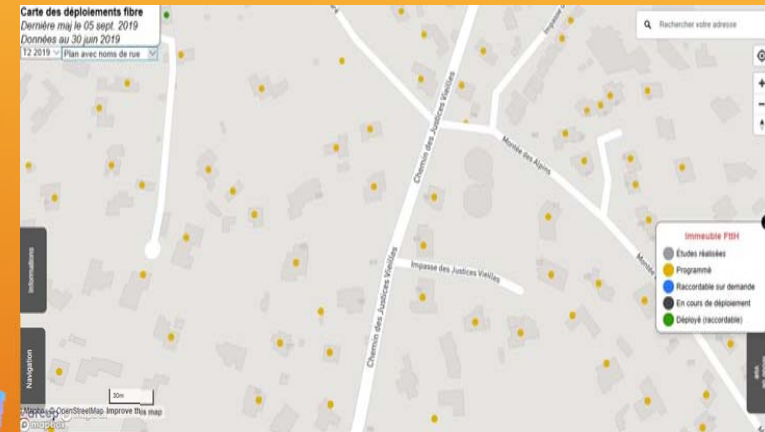
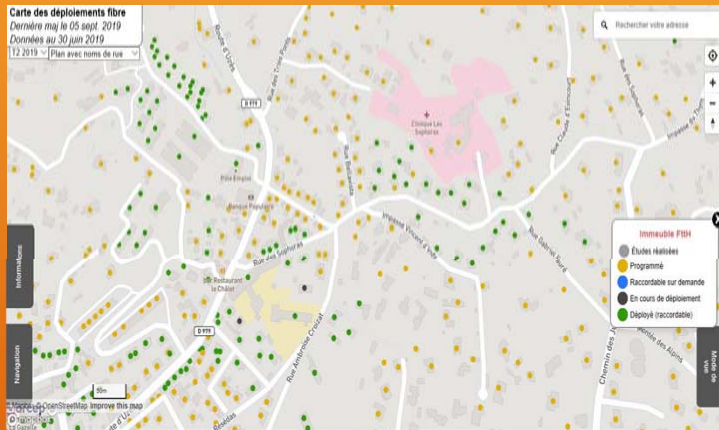
Immeuble FttH

- Études réalisées
- Programmé
- Raccordable sur demande
- En cours de déploiement
- Déployé (raccordable)

Mode de
vue

Adresse internet des cartes de l'A.R.C.E.P

<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=4.385764091540523&lat=43.8523343747772&zoom=15&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2019T2>



Les décisions de l'ARCEP concernant l'usage du terme : "fibre" par les opérateurs

Les fournisseurs d'accès internet ont longtemps utilisé le terme "Fibre" pour promouvoir leurs offres d'accès à internet très haut débit, indépendamment du fait qu'il s'agisse de FTTH ou de FTTLA. Cette situation a fait réagir Orange, principal fournisseur de FTTH, qui a décidé d'en référer à l'ARCEP. L'opérateur historique estimait que les offres FTTLA, utilisant en fin de ligne un câble coaxial, ne pouvaient être qualifiées d'offres "Fibre", comme c'était notamment le cas dans les fiches d'information, publicités et guides tarifaires de Bouygues Télécom et de SFR.

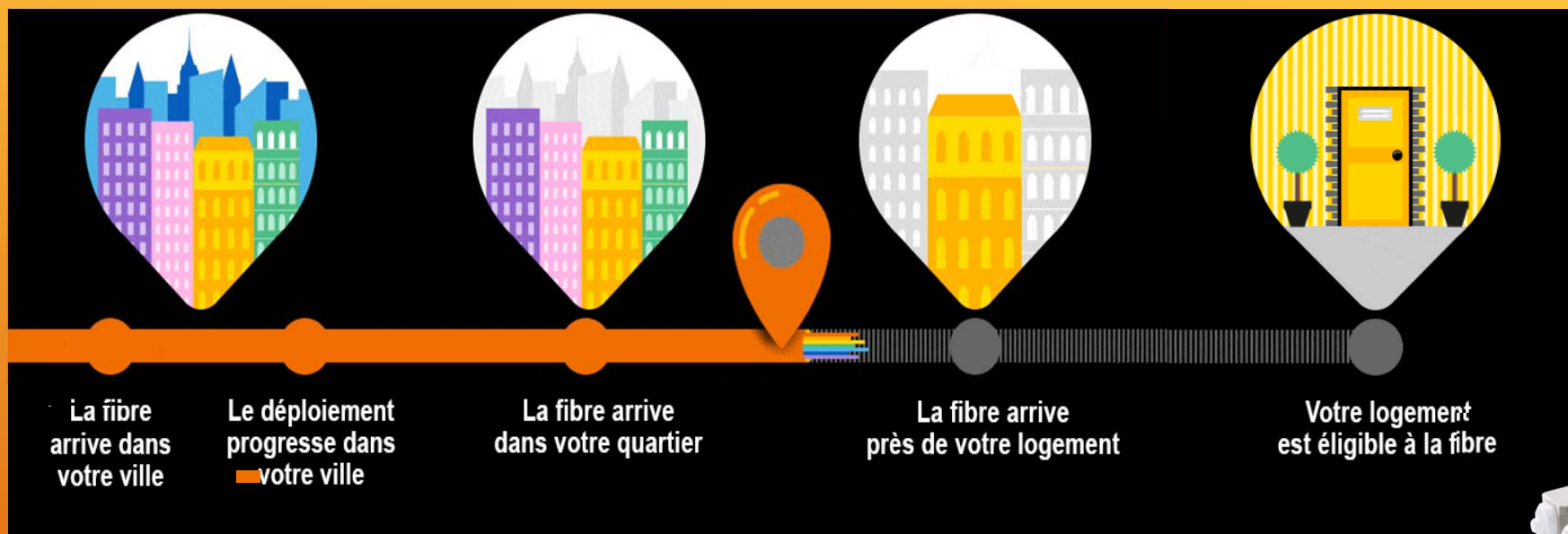
L'ARCEP a donné raison à Orange :

le décret est entré en vigueur : le 1er juin 2016.

Désormais, à chaque terme "Fibre" employé pour toute technologie FTTx autre que le FTTH, l'opérateur devra faire apparaître la mention "Sauf raccordement Final".



Le déploiement de la fibre se fait en 3 étapes :



Le déploiement horizontal :

Dans la rue, nous posons une armoire appelée Point de Mutualisation Optique (PMO). Elle est raccordée au Nœud de Raccordement Optique (NRO). Cette installation marque le début des travaux dans votre quartier.

Le déploiement vertical :

Nous relierons ensuite le Point de Mutualisation Optique (PMO) au Point de Branchement Optique (PBO) dans les immeubles ou à proximité des pavillons.

Les délais de l'ARCEP :

Une fois le point de mutualisation posé, et afin de s'assurer de la conformité des raccordements, **aucun opérateur** ne peut raccorder de **client pendant 3 mois**.





Les opérateurs ne peuvent pas communiquer de délais réellement fiables aux futurs abonnés.

Orange s'est engagé depuis 2012 dans un vaste programme de déploiement de la fibre optique dans le Languedoc-Roussillon et envisage de couvrir toutes les communes de Nîmes Métropole d'ici 2020, de même que plusieurs communes du Gard.

Pour atteindre son objectif du 100% fibre d'ici à 2020, l'opérateur d'infrastructures Orange utilise grâce à une convention signée avec **ERDF, les poteaux de ce dernier pour poser ses câbles et ainsi déployer plus rapidement son réseau Très Haut Débit. En ce qui concerne les autres fournisseurs internet, ces derniers peuvent s'appuyer sur les installations d'Orange à Nîmes pour proposer leurs propres offres commerciales très haut débit aux Nîmois.**

Pour résumer, on retrouve globalement une bonne couverture fibre optique à Nîmes, mais il reste néanmoins encore quelques zones de la ville à raccorder au réseau fibre.

A BIENTÔT



FEUILLE DE ROUTE



À la Gazelle, la Croix-de-Fer et la route d'Alès, on pointe les problèmes et on apporte des solutions.



❖ **Le débat a réuni jeudi matin 14/11, au sein de l'agence Midi Libre de Nîmes, six Nîmois et deux correspondants quartiers.**



-  Suivi de l'aménagement des Terres de Rouvière.
-  Réfaction et élargissement de la rue Gabriel Fauré.
-  Remise en service de la liaison chemin bas et haut de la rue de Combe Sourde.
-  Réfaction de la rue du Chalet.
-  Aménagement du parking derrière le Garage Dumas.
-  Réflexion sur la route d'Uzès suite au rapport de la police municipale et des remarques des riverains habitants et commerçants.
-  Modification de feu tricolore.
-  Panneau 30km/h entre les commerces et l'école.
-  Plateau ralentisseur.



-  Radar punitif.
-  Installation de feu tricolore à Calvas suite à la future mise en service du parking des terres de Rouvière.
-  Installation de caméras au parking de Calvas.
-  Suite a de nombreuses incivilités installation de caméras devant les commerces.
-  Transport en commun.
-  Remodelage de la ligne T10.
-  Confort des bus 6.
-  Relève à faire à Calvas.
-  Végétalisation du parking plus installation d'une poubelle.



Échange avec les *Élus*





Appel à Candidatures



JADIS,
LES ESCLAVES,
ON NE LES PAYAIT
PAS. ON LEUR
DONNAIT JUSTE
À MANGER

AUJOURD'HUI,
LES BÉNÉVOLES,
ON NE LES PAYE PAS
NON PLUS ET, EN PLUS,
ILS DOIVENT APPORTER
LEURS SANDWICHES

Appel à Candidatures



Le
Bénévolat ?
Très peu
pour moi !

Cela prend
trop de temps !
Je suis
mieux dans
mon fauteuil

...

Devant
la télé

**Appel à
Candidatures**





VOTES - QUITUS

COMITE DE QUARTIER - LA GAZELLE - ROUTE D'UZES

2a rue de la Gazelle - 30000 - NIMES

www.gazelle-routeduzes.fr

Adresse mél : comitegazelle@yahoo.fr



LES BÉNÉVOLES

offrent gratuitement
leur temps
leur énergie
et tous les frais que cela
implique.
En aucun cas ils ne sont
indemnisés et aucun
avantage ne leur est offert.
Leurs seuls salaires sont
votre respect votre
reconnaissance et vos
remerciements



Honneur et remise de récompense
à notre *administratrice* :
Anne Marie QUIOT



Par: Mr le Maire de Nîmes

**Jean Paul
FOURNIER**





CONCLUSION DU PRÉSIDENT

